

Facture n° 202306-22344
Dossier n° 23_154

Affaire suivie par : François BOTTRAUD

Vos réf. : Affaire suivie par Mme Charlotte COLSON

CASTRIES, 26 juin 2023

SAS HECTARE
75 ZI Les Portes Domitienne
RN 113
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

SAINT-NAZAIRE-DE-PÉZAN : Section A n° 77 et 84p - LE FLAMANT
Permis d'aménager: objectif 3 lots

Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Selon Contrat cadre HECTARE du 23/06/2023				
Mission géomètre :				
G1.1 - Levé topographique et établissement du PA3	F	1 000,00	1	1 000,00
G1.2 - Levé topographique complémentaire - OPTION	F	1 000,00	0	0,00
G2 - Bornage contradictoire	Par lot	100,00	300 0	0,00
G3 - Document d'arpentage	Par lot	50,00	100 0	0,00
G4.1 - Plans de ventes provisoires	Par lot	50,00	150 0	0,00
G5.1 - Implantation avant travaux OPTION	Par lot	100,00	700 0	0,00
G5.2 - Vérification de limites des lots - OPTION	Par lot	30,00	90 0	0,00
G5.3 - Rétablissement de limites des lots - OPTION	Par lot	300,00	900 0	0,00
G4.3- Plans de vente définitifs: Plan de vente et l'attestation de surface conformément à la loi SRU sont à la charge de l'acquéreur du lot. Leur montant est de 400 € HT et seront payés le jour de la signature de l'acte notarié. L'aménageur en garantit le paiement.				
G4.2- Plans de vente anticipés OPTION.				
Mission bureau d'études :				
BE1 - Etudes préalables	Par lot	100,00	3	300,00
BE2 - Etablissement des pièces écrites et graphiques 400€ HT / lot soit pour les 3 lots prévus 1 200€ HT				
- Dépôt du dossier en mairie	50%	600,00	1	600,00
- Validation par la Commune	30%	360,00	0	0,00
- Au démarrage des travaux	20%	240,00	0	0,00

Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
BE3- Dossier de consultation des entreprises 400€ HT / lot soit pour les 3 lots prévus 1 200€ HT				
- A réception du DCE	20%	240,00	0	0,00
- Au recueil des offres	20%	240,00	0	0,00
- Au choix des entreprises	20%	240,00	0	0,00
- Au démarrage des travaux par tranches	40%	480,00	0	0,00
BE4 - Direction de travaux : 600 € HT / lot, soit pour les 3 lots prévus : 1800€ HT				
- À la fin des travaux de réseaux humides	40%	720,00	0	0,00
- A la mise en viabilité	30%	540,00	0	0,00
- Obtention du certificat de non contestation	30%	540,00	0	0,00

Conditions de règlement : 26/07/2023

30 jours à compter de la date d'émission

Règlement à l'ordre de :

BBASS - 205 avenue des Gardians - 34160 CASTRIES

RIB : CL MONTPELLIER (03000) 30002 03040 0000071040U 03

IBAN FR63 3000 2030 4000 0007 1040 U03 - BIC : CRLYFRPP

TOTAL HT	1 900,00 €
TOTAL TVA - 20,00%	380,00 €
TOTAL TTC	2 280,00 €

Règlement effectué, pour un total de 0,00 € TTC

Reste à régler : 2 280,00 €



Ben pour paiement
le 26/06/2023

[Signature]
charlotte